

16 mai 2006

N° 10 – 2006

Pour toute information complémentaire, appeler :

Godefroy de Colombe +33 (0)1 46 98 73 50

Directeur des Affaires Publiques

Jim Root +33 (0)1 46 98 72 32

Directeur des Relations Investisseurs

Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2006

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte du groupe SCOR, qui s'est tenue à Paris le 16 mai 2006 sous la présidence de Denis Kessler, était le suivant :

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ;
2. Affectation du résultat et détermination du dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ;
3. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ;
4. Approbation des conventions visées au rapport spécial des commissaires aux comptes en application de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
5. Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société ;
6. Pouvoirs en vue des formalités.

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

7. Approbation de l'apport partiel d'actifs de la branche d'activité de réassurance Non-Vie de la Société à la société SCOR Global P&C ;
8. Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
9. Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues ;
10. Délégation au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, au profit de catégories de personnes conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce ;

SCOR

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Anonyme au Capital
de 763 096 713 Euros

16 mai 2006

N° 10 – 2006

11. Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions en faveur des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux ;

12. Autorisation donnée au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions ordinaires de la Société en faveur des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux ;

13. Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social par l'émission d'actions réservée aux adhérents de plans d'épargne, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers ;

14. Plafond global des augmentations de capital ;

15. Mise en harmonie des statuts de la Société avec la loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie dite « Loi Breton » ;

16. Suppression des dispositions relatives aux administrateurs représentants des salariés et modification corrélative des statuts de la Société ;

17. Regroupement des actions de la Société en actions d'une valeur nominale de 7,8769723 € chacune ;

18. Pouvoirs en vue des formalités.

L'ensemble des résolutions proposées ont été adoptées par l'Assemblée Générale.

Calendrier de communication 2006

Mise en paiement du dividende
Résultats du 1^{er} semestre 2006
Résultats au 3^{ème} trimestre 2006

19 mai 2006
30 août 2006
8 novembre 2006

SCOR

1, av. du Général de Gaulle
92074 Paris La Défense Cdx
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09
www.scor.com

RCS Nanterre B 562 033 357
Siret 562 033 357 00020
Société Anonyme au Capital
de 763 096 713 Euros